

AVIS INTERNET

Paris-La Défense, le 19 décembre 2025

Objet : Changement de société de gestion des Fonds Commun de placement à Risque (« FCPR ») gérés par la société de gestion AXA Real Estate Investment Managers SGP à compter du 31 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts de l'un des FCPR cités en Annexe, gérés par AXA Real Estate Investment Managers SGP et nous vous remercions de votre confiance.

Après avoir engagé des négociations exclusives à compter du 1^{er} août 2024, AXA S.A. a convenu de céder AXA IM, l'activité de gestion de portefeuilles du groupe AXA à BNP Paribas S.A.

Cette transaction se déroule en deux étapes :

- le 1^{er} juillet 2025, la société mère ultime d'AXA Real Estate Investment Managers SGP a été transférée de AXA S.A. à BNP Paribas S.A. ;
- le 31 décembre 2025 (ci-après la « **Date d'effet** »), AXA Real Estate Investment Managers SGP fusionnera avec BNP Paribas Real Estate Investment Management France (ci-après « **BNP Paribas REIM France** »), une autre société du groupe BNP Paribas S.A.

Par conséquent, BNP Paribas REIM France deviendra la société de gestion de l'ensemble des FCPR cités en Annexe à la Date d'effet.

BNP Paribas REIM France est une société à directoire et conseil de surveillance, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 300 794 278, dont le siège social est situé sis 50 Cours l'Île Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt et agréée en tant que société de gestion de portefeuilles par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 07000031.

BNP Paribas REIM France assurera la continuité des activités et des opérations en cours relatives aux FCPR, avec le même niveau élevé d'engagement et de standards auxquels les FCPR et leurs investisseurs s'attendent, après la réalisation de la transaction et les politiques actuelles d'AXA Real Estate Investment Managers SGP mentionnées dans les règlements de vos FCPR continueront à s'appliquer après la Date d'effet.

Cette opération a été agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 30 octobre 2025.

Par ailleurs, à titre accessoire, nous vous informons que :

- (i) Une mention expresse relative aux conflits d'intérêts potentiels qui pourraient survenir du fait que le dépositaire et le délégitataire comptable appartiennent au même groupe que la société de gestion a été ajoutée ; et

AXA Real Estate Investment Managers SGP

Société anonyme au capital de 1 132 700 € immatriculée sous le n° 500 838 214 RCS Nanterre

Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP 08000023 en date du 5 mai 2008

Titulaire de la carte professionnelle Gestion et Transactions Immobilières n° CPI 92012018000024450 délivrée par la CCI Paris Ile-de-France

Siège Social « Tour Majunga » 6, Place de la Pyramide – 92908 Paris la Défense Cedex

N° TVA intracommunautaire : FR 77 500 838 214

Adresse postale : « Tour Majunga » - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide – 92800 Puteaux

<https://alts.axa-im.com/axa-reim-sgp>

- (ii) Le profil de risques mentionné dans le règlement des FCPR, et en particulier, celui concernant l'« *intégration des risques de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement* » a été mis à jour.

Les autres caractéristiques de vos FCPR demeurent inchangées. Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur vos FCPR que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation réglementaire des FCPR actualisée en conséquence de cette opération sera disponible sur le site internet : <https://fonds.axa-im.fr/> à la Date d'effet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AXA Real Estate Investment Managers SGP

Annexe**Liste des FCPR transférés à BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE**

Nom des FCPR
AXA AVENIR INFRASTRUCTURE
AXA AVENIR ENTREPRENEURS